

L'EUROPE

au cœur de ta vie quotidienne !



Réalisé par le magazine

PHOSPHORE
LE MAG QUI T'ÉCLAIRE

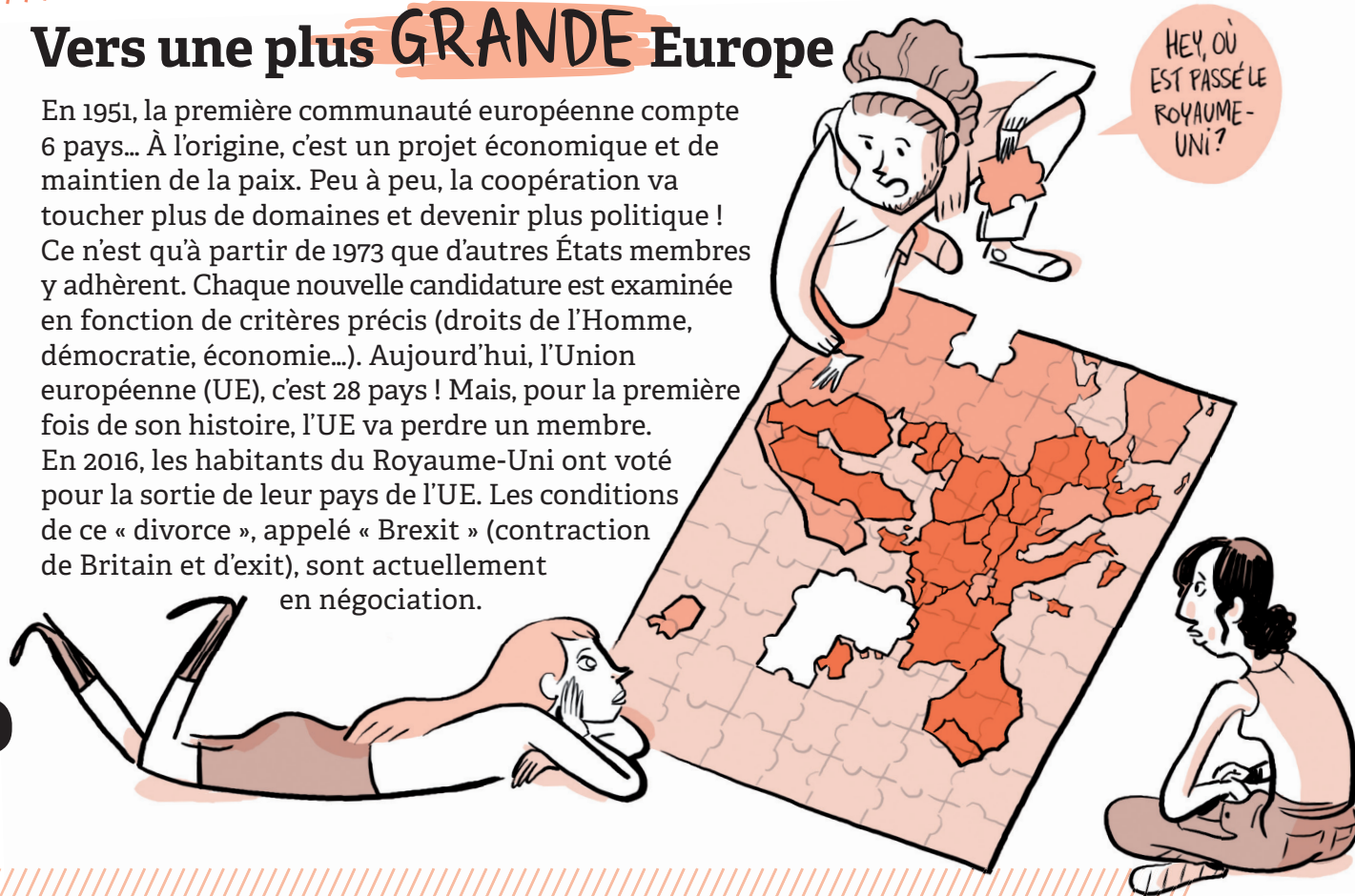


Parlement européen
Bureau en France

La grande histoire de l'Union européenne

Vers une plus GRANDE Europe

En 1951, la première communauté européenne compte 6 pays... À l'origine, c'est un projet économique et de maintien de la paix. Peu à peu, la coopération va toucher plus de domaines et devenir plus politique ! Ce n'est qu'à partir de 1973 que d'autres États membres y adhèrent. Chaque nouvelle candidature est examinée en fonction de critères précis (droits de l'Homme, démocratie, économie...). Aujourd'hui, l'Union européenne (UE), c'est 28 pays ! Mais, pour la première fois de son histoire, l'UE va perdre un membre. En 2016, les habitants du Royaume-Uni ont voté pour la sortie de leur pays de l'UE. Les conditions de ce « divorce », appelé « Brexit » (contraction de Britain et d'exit), sont actuellement en négociation.



Le Parlement, la VOIX des citoyens européens

Le Parlement européen représente plus de 512 millions de citoyens de l'UE ! Comment ? Les députés européens, élus tous les cinq ans directement par les habitants des pays membres, se réunissent à Strasbourg une fois par mois. Ils débattent et prennent des décisions importantes pour toi, ton pays et l'Europe. En pratique, le Parlement partage avec le Conseil de l'Union européenne (qui réunit les représentants des gouvernements des États membres) le pouvoir d'adopter le budget, mais aussi les lois européennes. Celles-ci, appelées « directives » ou « règlements », concernent un large éventail de domaines : transports, énergie, environnement, protection des consommateurs... Aussi le Parlement contrôle d'autres institutions, comme la Commission européenne.



Les DATES clés de la construction européenne

1950

Déclaration Schuman

La Seconde Guerre mondiale est terminée. Les Européens veulent tout mettre en œuvre pour bâtir la paix. Le ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman, prononce un discours qui pose les bases de la construction européenne.



1957

Traité de Rome

La CEE (Communauté économique européenne) est créée, pour établir un « marché commun » : les pays commencent une grande collaboration économique. Ce traité crée aussi de nouvelles institutions, comme la Commission européenne...

1979

VOTE

Première élection au suffrage universel direct du Parlement européen

Avant cette date, les députés du Parlement européen étaient choisis par les Parlements de chaque pays. Désormais, les citoyens votent directement ! Simone Veil, femme politique française, est élue présidente de ce Parlement.

1992

Traité de Maastricht

La construction européenne s'accélère : création de l'UE (Union européenne), développement de la coopération politique... La citoyenneté européenne accorde désormais de nouveaux droits aux citoyens (circuler ou vivre dans toute l'UE...).



2002

Mise en circulation des pièces et des billets en euros

Les pays de la « zone euro » adoptent une « monnaie unique européenne ». À partir du 1er janvier, les habitants commencent à utiliser les nouvelles pièces et billets ! Aujourd'hui, 19 États membres font partie de la zone euro.



2012

Prix Nobel de la Paix

L'UE reçoit ce prix prestigieux. Le Comité Nobel veut récompenser son « combat réussi pour la paix, la réconciliation, la démocratie et les droits de l'Homme ».



1951

Création de la CECA

6 pays (Allemagne de l'Ouest, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) forment la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). C'est un tout premier regroupement européen, fondé sur deux secteurs industriels stratégiques.



1985

Création de l'espace Schengen

Désormais, dans cette zone (qui ne comprend pas tous les pays de l'UE !), les voyageurs peuvent traverser les frontières sans contrôles d'identité. C'est la « libre circulation des personnes ». Schengen, c'est la ville où a été signé l'accord !



1987

Création du programme Erasmus

Ce programme a permis à plus de 5 millions de jeunes et d'enseignants de partir vivre et de se former en Europe et à l'étranger. On vient de fêter ses 30 ans et le Parlement européen souhaiterait tripler son budget.



2007

Traité de Lisbonne

Les pouvoirs du Parlement européen sont étendus. Grâce à l'« initiative citoyenne européenne », un groupe de citoyens peut proposer un projet de loi. Si l'initiative recueille 1 million de signatures, la Commission européenne l'examine !



(À suivre !)

L'Union européenne dans ta vie et ton pays

Famille, études, loisirs, santé, voyages... L'Europe influence ta vie de tous les jours, mais aussi les grands sujets d'actualité qui te touchent. Voici quelques exemples.

L'emploi des jeunes, une priorité !

Pour lutter contre le taux de chômage élevé chez les jeunes, l'Union européenne a mis en place en 2013 un dispositif appelé « Garantie pour la jeunesse ».

Le plan ? Veiller à ce que tous les jeunes de moins de 25 ans puissent bénéficier d'un emploi, d'une formation continue, d'un apprentissage ou d'un stage dans un délai de 4 mois après la fin de leurs études ou la perte de leur emploi. La plateforme « Ton premier emploi EURES » aide les 18-35 ans à trouver un travail dans un autre pays européen. Rendez-vous sur www.yourfirsteuresjob.eu



La liberté pour tous

L'UE soutient les défenseurs des droits de l'Homme là où ils sont le plus menacés (protection, lieu d'accueil, aide psychologique...). L'action du Parlement européen la plus connue dans ce domaine est le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit, qui vise à récompenser des gens qui mènent une action exceptionnelle pour les droits de l'Homme dans le monde. Cela permet également de mettre en lumière et de soutenir ces causes importantes ! La plus jeune lauréate fut Malala Yousafzai en 2013, pour son combat pour l'éducation des filles au Pakistan. De plus, un médiateur européen est chargé d'enquêter sur les éventuels cas de « mauvaise administration » (discrimination, abus de pouvoir...) de la part des organes de l'Union à l'encontre de ses citoyens.



Malala Yousafzai

© MarkTucker



Bouger et échanger : vive Erasmus !

Depuis 1987, le programme Erasmus permet aux jeunes Européens d'aller facilement étudier dans un autre pays de l'UE et même au-delà. Une belle manière de s'ouvrir au monde et à la nouveauté, mais aussi de préparer son entrée dans la vie professionnelle : les étudiants Erasmus ont deux fois plus de chances de trouver un travail dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme. Mais le programme Erasmus ne concerne pas seulement l'université... Des échanges pour les lycéens, les apprentis et même les profs, sont aussi proposés ! En 2016, environ 100 000 élèves y ont participé. Plus d'infos sur www.agence-erasmus.fr et www.generation-erasmus.fr



Le numérique au cœur de nos vies

Internet et les technologies numériques transforment notre monde ! C'est pourquoi l'UE s'implique notamment dans la cyber sécurité ou la protection des données. De plus, l'« initiative européenne pour le codage » réunit des entreprises et des établissements d'enseignement pour encourager l'apprentissage de la programmation informatique. Dans plusieurs pays, on apprend déjà le code à l'école primaire ! Tu peux aussi t'initier au code lors de la « Code Week », un projet européen. Et puis l'UE investit depuis plus de 20 ans dans des projets de « culture numérique pour tous », quels que soient l'âge et le milieu social. Plus d'infos sur www.codeweekfrance.org et www.allyouneediscode.eu

Des mesures pour lutter contre le terrorisme

Les pays membres de l'UE combattent ensemble le terrorisme. Comment ? En renforçant par exemple le contrôle des armes, ou encore en faisant de la prévention pour lutter contre la radicalisation. Le Centre européen de lutte contre le terrorisme aide les États à mener des enquêtes et à mettre en commun leurs informations (Système d'information Schengen, bases de données Eurodac et ECRIS).

Accueillir les réfugiés

De plus en plus de personnes franchissent les frontières de l'Europe pour fuir la guerre ou les persécutions dans leur pays. Même si chaque État examine les demandes d'asile pour accorder ou pas le statut protecteur de réfugié, il doit en tout cas respecter les exigences garanties par l'UE : bonnes conditions d'accueil, droit à l'éducation pour les mineurs... L'UE travaille avec le HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) pour aider à l'installation de familles qui viennent de camps de réfugiés.



Le réchauffement climatique, une urgence

L'UE s'engage pour la planète... La politique environnementale fait partie de ses compétences ! En 2015, lors de la grande conférence internationale sur le climat (COP21), l'Europe a été moteur pour la signature des Accords de Paris, qui marquent un véritable tournant dans la lutte contre le réchauffement climatique. Plus généralement, depuis 1992, le programme LIFE finance des projets en faveur de l'environnement et du climat (biodiversité, protection des sols, gestion des déchets, qualité de l'air...).



Cette fois je vote !

cinq
bonnes raisons
d'aller
voter !

Tu fêtes tes 18 ans avant le 26 mai 2019 ?
Alors tu as la chance de pouvoir voter
pour élire les députés au Parlement européen.
Voici 5 très bonnes raisons de participer
à la démocratie européenne...

En pratique

1
PARCE QUE LES DÉPUTÉS
EUROPÉENS TE REPRÉSENTENT
AU PARLEMENT.

Après cette élection, tu pourras
continuer à participer en contactant
les députés européens ou
en adressant des pétitions...



2

PARCE QUE L'UE
INFLUE SUR DE NOM-
BREUX DOMAINES DE
TA VIE QUOTIDIENNE
(PROTECTION DES DON-
NÉES PERSONNELLES,
EMPLOI DES JEUNES...)



Autant voter pour quelqu'un
avec qui tu partages
des idées sur ces grands thèmes !

3

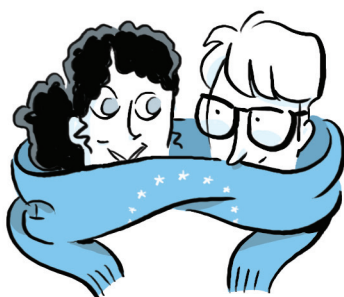
PARCE QUE TU VEUX
UNE EUROPE FORTE POUR
FAIRE FACE AUX GRANDS
DÉFIS DU FUTUR COMME
LA LUTTE CONTRE LE RÉ-
CHAUFFEMENT CLIMATIQUE



L'Union
européenne
est un des
chefs de file
mondiaux
sur ce sujet.

4

PARCE QUE TU VEUX AVOIR LE
DROIT DE VIVRE, AIMER, APPRENDRE
ET TRAVAILLER OÙ TU LE SOUHAITES.



Aujourd'hui, tu peux te déplacer et habiter dans n'importe
quel pays de l'Union européenne. Une chance !

5

PARCE QUE LE
MONDE N'ATTENDRA PAS
LA PROCHAÎNE FOIS !



Qui peut voter ?

Tous les citoyens
de l'Union européenne
âgés d'au moins 18 ans
la veille du vote et inscrits
sur les listes électorales.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Chaque Français est
inscrit automatiquement
sur les listes électorales
au moment de souffler
ses 18 bougies. Si tu as
bien effectué les démarches
de recensement citoyen
à 16 ans, c'est tout bon !

Normalement,
tu as reçu un courrier
précisant ton inscription.
Si ce n'est pas le cas
(déménagement,
recensement tardif...),
renseigne-toi
auprès de ta mairie !
Tu devras peut-être
t'inscrire. Une démarche
super simple, à faire en
ligne avant le 31 mars dans
de nombreuses villes !

Quand voter ?

En France,
le 26 mai 2019.

Où et comment se renseigner sur les candidats ?

Les électeurs reçoivent
les programmes
des candidats dans
leur boîte aux lettres.
Tu peux aussi bien sûr
consulter leurs sites web !

« On peut impacter le monde positivement ! »

David Reviriego, 21 ans, étudiant et ambassadeur « Cette fois je vote »



Comment as-tu connu « Cette fois je vote » ?

En juin, je suis allé à l'EYE 2018 (European Youth Event), un grand événement qui a réuni 9 000 jeunes pour débattre au Parlement européen à Strasbourg. Le site «cettefoisjevotage.eu» venait d'être lancé et nous a été présenté. J'ai trouvé l'idée très intéressante : je pense que nous pouvons convaincre les gens qui nous font confiance d'aller voter. Je me suis inscrit et j'ai assisté à une rencontre du Bureau du Parlement en France, à Paris. Je suis devenu ambassadeur jeune : j'ai participé à une conférence de presse, à une vidéo diffusée sur YouTube... J'ai aussi le projet d'écrire une tribune, signée par 100 jeunes, pour appeler à l'engagement des jeunes pour l'Europe.

Pour toi, pourquoi est-ce important d'aller voter, et plus largement de s'intéresser à la vie politique européenne ?

Nous sommes nés en Europe. Nous avons des libertés énormes. Nous connaissons les avantages, comme aller à Bruxelles facilement, faire un échange universitaire avec Erasmus, avoir de la 4G partout en Europe... Mais il est important de rappeler que rien n'est acquis ! Aussi, les jeunes sont par exemple très conscients des problèmes écologiques... À nous de voter et de peser dans le débat public, pour avoir des candidats qui nous représentent ! En s'engageant, on peut impacter le monde positivement.

Que peut faire un lycéen pour s'engager pour l'UE (à part voter s'il est majeur) ?

S'intéresser, pour comprendre ce que fait l'Union européenne concrètement. Les cours sur l'Europe au lycée sont souvent très denses et rapides ! Et en parler autour de soi (parents, grands-parents, frères, sœurs...), pour essayer de convaincre et de montrer pourquoi il est important d'aller voter. Il est aussi possible de participer à de nombreux événements !

Une plateforme pour participer

« Cette fois je vote » est une campagne d'information du Parlement européen pour encourager les citoyens à voter aux élections européennes et à en parler autour d'eux. Des événements, débats et réunions sont organisés partout en France ! Les citoyens inscrits sur la plateforme ont déjà réalisé de beaux projets comme Valérie qui va faire une marche entre Lyon et Bruxelles du 10 mars au 14 avril ! Tu peux suivre ses aventures sur Facebook et Instagram : #walkforeurope

Plus d'infos sur :

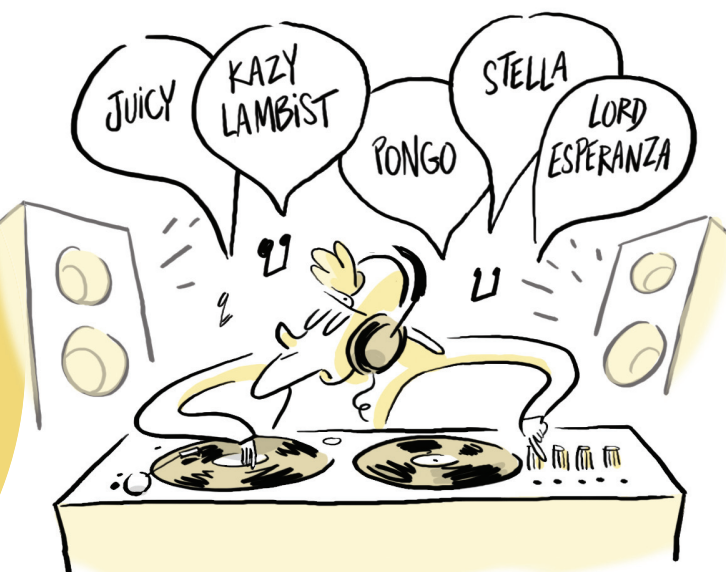
cettefoisjevotage.eu

Des concerts pour l'Europe

La tournée Europavox 2019 s'arrête dans 7 villes de France. Des soirées gratuites avec des concerts, du stand-up et des interactions citoyennes !

Marseille, L'Espace Julien, 2 mai
• Clermont-Ferrand, La Coopérative de Mai, 3 mai • Paris, La Fête de l'Europe sur le parvis de l'Hôtel de Ville, 4 mai • Bordeaux, Le Rocher de Palmer, 7 mai • Lyon, Le Transbordeur, 9 mai • Strasbourg, La Laiterie, 10 mai • Lille, Saint-Sauveur (LAéronef), 11 mai

Plus d'infos sur : cettefoisjevotage.eu



Participe au concours vidéo Euroscola !

Début 2019, le Bureau en France du Parlement européen organise un grand concours vidéo pour des classes de lycéens. Les gagnants partiront à Strasbourg pour une simulation parlementaire, entre octobre 2019 et juin 2020 ! L'occasion de devenir député européen le temps d'une journée, de débattre avec des lycéens de 26 autres pays et de découvrir les coulisses du Parlement européen...

Plus d'infos sur [@Concours_Euroscola_fr](http://www.europarl.europa.eu/france/fr)

Quiz L'Europe et toi !

Études, musique, voyages, protection des données personnelles...
Connais-tu ces projets européens ? Pour le savoir, réponds à ce quiz !

1. En 2017, combien de personnes sont parties en mobilité Erasmus depuis la France ?

- a. 20 000
- b. 50 000
- c. 80 000

2. Qu'est-ce que le « European Youth Event » ?

- a. Un rassemblement de jeunes européens au Parlement européen.
- b. Un grand concert de musiciens européens.
- c. La fête de la Jeunesse partout en Europe.

3. DiscoverEU, c'est...

- a. Un guide de voyage à travers l'Europe.
- b. Un spectacle multiculturel.
- c. Un pass de voyage pour circuler gratuitement dans l'Union européenne.



4. Depuis mai 2018, le RGPD, un texte européen, doit être appliqué dans tous les États membres. De quoi s'agit-il ?

- a. Un règlement sur la protection des données personnelles.
- b. Un règlement concernant les droits des enfants.
- c. Un règlement pour lutter contre les discriminations.

5. Quel est l'objectif de l'UE en termes de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2030 ?

- a. Réduire les émissions d'au moins 40% par rapport à 1990.
- b. Réduire les émissions d'au moins 30% par rapport à 1990.
- c. Réduire les émissions d'au moins 20% par rapport à 1990.

Bonnes réponses

1.c. : Parmi eux, plus de 45 000 étudiants et plus de 20 000 lycéens professionnels, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle !
2.a. : En juin 2018, cet événement a rassemblé 9 000 participants. Ces jeunes ont débattu de l'avenir de l'Europe avec

les décideurs européens.
3.c. : C'est un complément du pass Interrail... Mais celui-ci est offert par l'UE à des jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ! Pour être candidat, rendez-vous sur europa.eu/youth/discovereu_fr. En 2018, 15 000 gagnants ont reçu ce pass gratuit !
4.a. : C'est plus précisément le Règlement

Général sur la Protection des Données Appliquée dans tous les États-membres. Il te permet de mieux contrôler ce que tu partages en ligne et les « traces » que tu laisses sur Internet !
5.a. : Et d'ici à 2050, l'UE compte réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95% par rapport à 1990 !

